

Dans le département de l'Aude, de juin à septembre  
 l'accès à certains massifs forestiers (*la Clape, Sainte Lucie, Fontfroide*) est réglementé par arrêté préfectoral  
 L'accès, la circulation, la présence des personnes et les travaux sont autorisés ou interdits selon les conditions météorologiques pour  
 Dans les autres massifs forestiers du département, vous êtes invités à respecter des règles de prudence



Risque feu de forêt	faible	léger	modéré	sevère	très sevère	extrême
	ACCÈS – CIRCULATION et PRÉSENCE des personnes dans les massifs forestiers - Travaux mécaniques					
<b>MASSIF DE LA CLAPE</b>  <b>ILE SAINTE LUCIE</b>	<b>Autorisés toute la journée</b>	<b>Fortement déconseillés</b>		<b>Interdiction</b> <b>Massif fermé</b> <i>sauf</i> pour le Clape : Voies bleues Et zones d'accueil du Public en savoir plus sur : <a href="http://www.aude.gouv.fr">www.aude.gouv.fr</a> Lien vers cartographie	<b>Interdiction</b> <b>Massif fermé</b> <i>sauf</i> pour le Clape : voies bleues et parking des domaines en savoir plus sur : <a href="http://www.aude.gouv.fr">www.aude.gouv.fr</a> Lien vers cartographie	
		<b>Interdiction de 11h à 23h</b> de travaux mécaniques et utilisation d'appareils pouvant générer des étincelles		<b>Interdiction totale travaux mécaniques ou d'utilisation d'appareils                      pouvant générer des étincelles</b>		
<b>MASSIF DE FONTFROIDE</b>	<b>CONSEILS DE BALADES :</b> Règles de prudence éviter les heures chaudes Éviter les enclaves et les zones non couvertes par les téléphones mobiles		<b>fortement déconseillés</b>		<b>le massif peut être fermé</b> <a href="http://www.aude.gouv.fr">www.aude.gouv.fr</a>	<b>Interdiction</b> <b>Le massif est systématiquement                      Fermé par arrêté préfectoral</b>
<b>MASSIF DE PINEDES CREMADES</b> <b>AUTRES MASSIFS FORESTIERS</b> ET ESPACES EXPOSÉS DANS UNE BANDE DE 200M	<b>TRAVAUX :</b> prudence dans les travaux mécaniques et l'utilisation d'appareils Pouvant générer des étincelles					



En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie  
 Informez vous avant de partir en balade : [www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)  
 Application mobile prévention incendie <http://www.prevention-incendie-foret.com/application-mobile-prevention-incendie>  
 Le site est actualisé chaque jour **au plus tard à 18h00** sauf circonstances exceptionnelles, les prévisions sont valables pour la journée du lendemain  
 vous consultez les couleurs par zone météo, ces couleurs sont fonction du niveau de risque  
 Pour les massifs à accès réglementé : La Clape, Fontfroide, Ile Saint Lucie : jusqu'au risque modéré vous pouvez vous balader toute la journée, les massifs apparaissent en vert  
 En risque sévère et très sévère l'interdiction d'accès s'applique ils apparaissent en orange, rouge, noir avec mention de la fermeture

